

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE THIA NT****EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****Date de séance : Mercredi 29 avril 2026****Date de la Convocation : 16 avril 2026****Date de l'affichage : 16 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril, à dix-huit heures, le Conseil d'administration du CCAS de Thiant, régulièrement convoqué, s'est réuni en la salle du conseil, rue Anatole France à THIA NT, sous la Présidence de Monsieur Jimmy LAURENT, Président du CCAS.

Présents: M Jimmy LAURENT, Mme Françoise BAR-DESESPRINGALLE, Mme Virginie LARIVE, Mme Annie COLEAU, Mme Nathalie SOURISSE, M Jean-François DUMOULIN, M Daniel DURLIN, M Dominique DREMIERE, M Patrice CATTIAUX, Mme Delphine LECLERCQ, M Alex MONFAUCON, Mme Sana DELROT (arrivée au point n°2), Mme Armelle BOURLET (arrivée au point n°4)

Excusé(e)s: Mme Catherine BRABANT donne pouvoir à Mme BAR-DESESPRINGALLE, M Sébastien FRANCOIS

Objet : Compte Financier Unique 2025

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant Sur l'exécution du budget du CCAS de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficit (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
Résultats reportés	0.00	78 193.72	0.00	93 338.93		171 532.65
Opérations de l'exercice	3 024.00	311.68	52 242.43	61 714.47	55 266.43	62 026.15
TOTAUX	3 024.00	78 505.40	52 242.43	155 053.40	55 266.43	233 558.80
Résultats de clôture		75 481.40		102 810.97		178 292.37
Restes à réaliser	7 056.00	0.00	0.00		7 056.00	
TOTAUX RAR	7 056.00	0.00	0.00	0.00	7 056.00	0.00
RESULTATS DEFINITIFS		68 425.40		102 810.97		171 236.37

Le conseil d'Administration du CCAS après en avoir délibéré,
Par 14 voix pour dont 1 pouvoir, 0 voix contre, 0 abstention

APPROUVE que le compte financier unique dressé et transmis par l'ordonnateur, pour l'exercice 2025, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et voté en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jimmy LAURENT